

NOUVELLE-CALÉDONIE

ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE NORD

B.P. 41 – 98860 KONÉ Tél. : (687) 47 71 40 Fax : (687) 47 23 35 @: presidence@province-nord.nc

Koohnê le 19 juin 2020

## Communiqué du Président de l'Assemblée de la province Nord relatif au transport des lycéens

La compétence en matière de transport terrestre relève exclusivement de la Nouvelle-Calédonie

Pourtant, depuis 2004, la province Nord a organisée et cofinancée avec les communes et les parents d'élèves le transport hebdomadaire des lycéens internes des établissements de la province Nord.

Cette situation juridiquement contestable pose désormais des problèmes quant à l'organisation de cette mission indispensable à la scolarisation de nos enfants dans des conditions optimales.

Maintes fois alerté le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie n'a toujours pas mis en œuvre les modalités de gestion de cette desserte nécessaire dès ce dimanche 21 juin 2020.

Soucieux de l'intérêt des 550 lycéens concernés et de leur famille et nonobstant les risques juridiques encourus, j'ai décidé, une fois de plus, de prendre la responsabilité d'organiser et financer partiellement le réseau de transport hebdomadaire à destination des lycées de POUEMBOUT, TOUHO, POINDIMIE, HOUAILOU à compter de ce dimanche 21 juin 2020 et ce, jusqu'à la prochaine période de vacances scolaires (7 août 2020).

President de la province Nord